

## L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—QUESTION AU SUJET DES VŒUX  
DE LA COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Monsieur l'Orateur, j'ignore si je dois m'adresser au ministre des Finances ou au ministre de Windsor, mais voici ma question: quelles sont les intentions du gouvernement à l'égard des recommandations du rapport Blayden sur l'industrie de l'automobile?

**L'hon. Walter Gordon (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, les intentions du gouvernement relativement au rapport Blayden et à tous les autres rapports de commissions seront révélées en temps utile.

## LES PENSIONS

INTERPELLATION À PROPOS D'UN RÉGIME  
CONTRIBUTOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. L'honorable ministre peut-elle nous dire si la Chambre sera saisie sous peu d'une mesure législative concernant les pensions à participation et si celle-ci renfermera des dispositions relatives à une augmentation immédiate des pensions actuelles de vieillesse?

**L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je suis heureuse de voir que l'honorable député s'intéresse tant à notre programme législatif; je lui demande toutefois de patienter encore un peu: il pourra lui-même prendre connaissance du projet de loi.

## LE DISCOURS DU TRÔNE

## SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion suspendue le vendredi 17 mai, sur la motion de M<sup>11e</sup> Pauline Jewett, tendant à voter une Adresse à Son Excellence l'Administrateur, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à formuler l'espoir que la santé de Son Excellence le Gouverneur général continuera de s'améliorer afin qu'il soit bientôt en mesure de s'acquitter entièrement des fonctions et responsabilités de sa charge, comme il l'a fait avec tant de distinction et d'honneur au cours de son mandat.

[Le très hon. M. Pearson.]

Fort de l'expérience qu'ont eue les députés à l'époque où vous étiez président du comité des comptes publics, monsieur l'Orateur, je formule à votre endroit le vœu que vous saurez vous acquitter de vos responsabilités, comme nous en sommes sûrs, d'ailleurs, avec l'esprit de justice, la compétence et, par-dessus tout, l'intégrité que tous les membres de la Chambre ont toujours reconnus en vous.

Je voudrais maintenant, et ce n'est pas là une simple formalité, féliciter l'honorable député de Northumberland (M<sup>11e</sup> Jewett) de la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche qui est difficile lorsqu'il s'agit d'un premier discours. Je veux également féliciter celui qui a appuyé la motion. Ces deux nouveaux députés à la Chambre ont fait si bonne figure que je suis convaincu que dans les mois et les années à venir leur apport à la vie publique du Canada se comparera à celle de leurs prédécesseurs, soit Harry Bradley, du comté de Northumberland, et mon vieil ami, l'honorable Raymond O'Hurley, du comté de Lotbinière.

A l'ouverture d'une nouvelle législature, il est toujours intéressant de voir les nouveaux députés qui viennent siéger dans cette enceinte. Sans l'arrivée de nouveaux députés compétents, la Chambre serait exposée à devenir plus ou moins statique. Elle manquerait de cet esprit d'enthousiasme et d'idéalisme que les nouveaux députés manifestent dans leurs opinions et la conduite des travaux de la Chambre. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux ministres de la Couronne ainsi qu'à ceux qui jouissent de certains avantages accessoires que leur procure le poste de secrétaire parlementaire. Je félicite tous et chacun. Cependant, j'ai été un peu surpris par certains événements récents qui ont posé la question de l'ancienneté au sein du gouvernement canadien. Nous tous qui connaissons depuis si longtemps le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), espérons qu'il occuperait un poste immédiatement après celui du premier ministre. Comme je l'ai dit l'autre jour, peut-être à la lumière des événements récents, s'il avait imité le ministre de la Justice (M. Chevrier) et quitté sa province d'Ontario pour s'en aller au Québec, il aurait peut-être assuré son droit d'ancienneté comme l'auraient aimé les honorables députés de la Chambre. Le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) hoche la tête. Je ne perdrai pas de temps à cela, mais j'ai ici certaines coupures de journaux qui parlent justement de cette question.

Même si je l'ai déjà fait, je félicite le premier ministre (M. Pearson) de sa nomination à cette haute fonction. Je lui offre aussi mes félicitations les plus chaleureuses de l'honneur qu'il reçoit en devenant membre du Conseil